



Association Intercommunale Familiales Rurales
21 rue du Péplu
85620 ROCHESESVIÈRE
mail : transporscolaire@aifr.fr
www.famillesrurales.org/aifr

TRANSPORT SCOLAIRE 2026-2027
CIRCUITS DES ÉCOLES PRIMAIRES DE ROCHESESVIÈRE

TRANSPORTEUR : BOURMAUD

ROCHESESVIÈRE A - ALLER LM-JV	
arrêt	aller
ROCHESESVIÈRE LE MOULIN NEUF	7h53
ROCHESESVIÈRE LA GARDE	7h55
ROCHESESVIÈRE LE CORMIER RD 937	7h59
ROCHESESVIÈRE LA COINDRIE	8h03
ROCHESESVIÈRE GRAMMONT RD 937	8h09
ROCHESESVIÈRE LA BERNARDIÈRE	8h13
ROCHESESVIÈRE LA DORINIÈRE	8h18
ROCHESESVIÈRE LA TUCHERESSE	8h23
ROCHESESVIÈRE École Pr. LA SOURCE	8h35
ROCHESESVIÈRE École Pu. GASTON CHAISSAC	8h52

ROCHESESVIÈRE B - RETOUR LM-JV	
arrêt	retour
ROCHESESVIÈRE École Pu. GASTON CHAISSAC	16h45
ROCHESESVIÈRE École Pr. LA SOURCE	17h01
ROCHESESVIÈRE LE MOULIN NEUF	17h17
ROCHESESVIÈRE LA GARDE	17h19
ROCHESESVIÈRE LE CORMIER RD 937	17h24
ROCHESESVIÈRE LA COINDRIE	17h28
ROCHESESVIÈRE GRAMMONT RD	17h34
ROCHESESVIÈRE LA BERNARDIÈRE	17h38
ROCHESESVIÈRE LA DORINIÈRE	17h43
ROCHESESVIÈRE LA TUCHERESSE	17h48

Accompagnatrice de transport : RENAUD Isabelle - 07 83 88 73 59

(à prévenir impérativement si l'enfant ne prend pas le car)

RÈGLES DE SÉCURITÉ DU RÈGLEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES AGGLO TERRES DE MONTAIGU

Le trajet entre le domicile et le point d'arrêt est placé sous la responsabilité des parents.

A la montée comme à la descente, les élèves scolarisés jusqu'au CE2 inclus doivent être obligatoirement accompagnés au point d'arrêt par les parents ou toute autre personne de 11 ans ou plus, désignée comme responsable par eux.
Par dérogation et sur présentation d'une décharge parentale (modèle disponible sur le site Internet de l'AIFR), les élèves ayant 6 ans révolus pourront se rendre seuls à l'arrêt.

Horaires de **départ du car**, donnés à titre indicatif. MàJ au 26/08/2026
Se présenter au point d'arrêt **5 minutes** avant le passage du car.